



FORMATIONS DES TORRIERES

222 rue du 12 Septembre 1944 – 88300 NEUFCHATEAU

Tél : 03 29 94 08 05

Email : formations@formations-des-torrieres.fr

Agent cynotechnique en détection des explosifs



LE PROGRAMME

- **Législation et réglementations cynophiles - 35h**
Connaître les dispositions applicables à l'activité mentionnée au 1° de l'article L.6111 du livre VI du code de la sécurité intérieure avec l'usage d'un chien
Appliquer le code rural et connaître la législation relative aux chiens dangereux
- **Législation et réglementation spécifique à l'activité cynophile de recherche d'explosifs - 12h**
Connaître le régime applicable aux équipes cynophiles de recherche d'explosifs (conditions d'exercices, certification, contrôle)
- **Réglementation relative à l'acquisition, la détention, la conservation et le transport des explosifs - 8h**
Connaître la réglementation relative à l'acquisition et la détention de matières explosives visés par le référentiel national de reconnaissance des matières explosives
- **Connaissances générales du chien - 35h**
Acquérir les connaissances sur :
 - L'hygiène, l'habitat et l'entretien du chien
 - Les principales maladies, la vaccination
 - La psychologie canine, la morphologie et l'anatomie
- **Obéissance et sociabilité du chien - 45h**
Maîtriser les techniques d'obéissance, l'adaptabilité du chien envers son environnement et les techniques du binôme Maître/chien
- **Connaissance générale des explosifs visés par le référentiel national de reconnaissance de matières explosives - 13h**
Caractéristiques techniques générales des explosifs visés par le référentiel
Stockage et transport des explosifs visés par le référentiel
Règles générales de sécurité relatives au maniement des explosifs, savoir réagir en cas d'incident
- **Protocole spécifique aux infrastructures des opérateurs de transport public - 3h**
Connaître les règles spécifiques
- **Dressage et maintien en condition du chien - 140h**
Connaître les méthodes de dressage de chien de détection de matières explosives visées par le référentiel national
Conduire le chien dans le cadre d'une mission de recherche d'explosif
- **Modalités d'intervention d'une équipe cynotechnique - 70h**
Appliquer les protocoles de recherche d'explosifs
 - Sur ou dans un objet délaissé
 - Dans le cadre de la sécurisation d'une zone

DUREE TOTALE DE LA FORMATION : 367H

soit 361H de formation en centre

+ 6H d'examen théorique (QCU) et pratique (évaluation obéissance en milieu professionnel)

Public visé :

- Toute personne souhaitant exercer le métier d'agent cynotechnique en détection des explosifs dans les secteurs et espaces publics, hors milieu aéroportuaire
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap (Contactez-nous pour connaître les possibilités d'adaptation)

Nombre de stagiaires par session : 6 maximum

Prérequis :

- Etre âgé de plus de 18 ans
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Etre de nationalité française ou justifié de 5 ans minimum de présence sur le territoire français
- Être titulaire d'une autorisation préalable du CNAPS ou une carte pro valide
- *L'examen d'une demande d'autorisation inclut notamment une enquête administrative durant laquelle sont consultés les fichiers TAJ, FPR et B2. Cette enquête permet de vérifier que le demandeur n'a pas commis d'acte(s) incompatible(s) avec l'exercice d'une activité privée de sécurité.*
- Avoir le permis de conduire et un véhicule équipé d'une cage de transport adéquat
- Être titulaire d'un diplôme équivalent au brevet ou CAP ou avoir réussi le test écrit d'entrée
- Test obligatoire du chien avant l'entrée en formation
- Chien identifié et avec un passeport vaccinal à jour

Objectifs :

Obtenir la carte professionnelle délivrée par le CNAPS

Financement :

- Possibilité de prise en charge du coût de la formation selon la situation du futur stagiaire (entreprise, pôle emploi, conseil régional, etc)

Modalité et délai d'accès :

- 72h si l'ensemble des documents sont conformes aux attentes demandées pour intégrer une formation initiale, 2 mois si aucune démarche n'a été faite.

Modalités d'évaluation :

1. La formation est validée un examen final. La réussite de cet examen (épreuves théoriques et pratiques) confirme alors l'inscription au 2^{ème} examen pour les épreuves techniques Cynodex.

Méthode mobilisée :

Livret d'accueil / Salle de cours équipée / Théorie et exercices pratiques / QCU d'évaluation des connaissances sur tablettes / Zones d'entraînement / Boxes d'attente / Carnet d'entraînement / Attestation de formation...

TARIF : 14 000 €